

Les électeurs lausannois en caserne de Moudon

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 25

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ETRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les nouveaux abonnés, à dater du 1^{er} juillet, recevront gratuitement les numéros du mois de juin.

Les électeurs lausannois en caserne de Moudon.

C'était à Moudon, il y a une trentaine d'années. La compagnie des chasseurs de gauche du 113 faisait son cours de répétition. Elle comprenait un fort contingent de Lausannois ayant quitté la capitale le lendemain d'une élection où la lutte entre les partis avait été des plus chaudes. Nombre de candidats demeuraient en ballottage; un nouveau tour de scrutin allait avoir lieu. Marris de ne pouvoir y prendre part, les fantassins de Lausanne débarquaient à contre-cœur à Moudon. Les charmes de la vie de caserne les laissaient froids; répéter le maniement de l'arme en ce moment-là leur paraissait insipide, et ni l'école de soldat ni l'école de compagnie ne disaient rien à leur âme de vieux troubades.

— Nom d'un bouton de guêtre! s'écriait l'un, dire qu'ils votent sans nous à St-François, à St-Laurent, à la Cité et au Chalet-à-Gobet! Et nous autres qui nous amusons à faire des « par file à droite! »

— Autant vaudrait être privé de ses droits civiques! s'exclamait un autre.

— Une idée! dit un troisième, si nous demandions au major la permission de voter ici?

— C'est ça, opinèrent les camarades. Il a l'air passablement féroce aujourd'hui, le major, mais il ne nous dévorera tout de même pas.

— Pas sans boire, c'est sûr!

Le soldat Marc K... qui, sans être avocat, n'avait et n'a toujours pas la langue dans sa poche, fut désigné à l'unanimité pour présenter la requête au major.

Elle fut mal accueillie, la requête.

— Voter! s'écria le commandant! Qui est-ce qui m'a fichu des chasseurs de ce calibre? On va vous apprendre à faire d'une place d'armes un bureau électoral!

Mais les Lausannois ne se tinrent pas pour battus. Séance tenante, ils expédièrent le télégramme suivant au chef du département militaire cantonal, qui était alors Louis Ruchonnet: « Les soldats de Lausanne en caserne ici demandent à remplir leurs devoirs d'électeurs, sinon rentrent tous au chef-lieu ».

Deux heures plus tard, deux dépêches arrivaient de Lausanne, l'une à l'adresse des hommes, disant: « Pouvez voter à Moudon », l'autre destinée au major et contenant ces mots: « Prenez mesures pour permettre aux Lausannois de voter. »

A l'arrivée du télégraphiste porteur des deux plis jaunes, la compagnie évoluait dans la cour de la caserne. Soudain, le major lance cet ordre d'une voix furieuse: « Compagnie, halte! Electeurs lausannois, devant le front! Par file à gauche, rentrez en caserne, marche! »

Alors, tandis que les autres continuaient de

manœuvrer, les Lausannois firent leur second tour de scrutin. Cela ne se passa pas en un clin d'œil, car il fallut vérifier les cartes civiques, attendre que la poste eût apporté les bulletins expédiés de Lausanne, constituer un bureau, dépouiller les votes, bref, se livrer aux diverses opérations, selon toutes les formalités. Et puis, est-il besoin de le dire? on se plut énormément à faire durer le plaisir.

Le surlendemain, nouvelle à sensation: le second tour de scrutin n'avait pas donné de résultat; un troisième tour, à la majorité relative, était nécessaire.

De nouveau, la troupe au complet faisait l'exercice, et de nouveau le major de sa voix courroucée: « Electeurs lausannois, devant le front! En caserne, au pas de gymnastique! »

« Nos camarades des autres contingents n'y comprenaient rien, nous dit un des Lausannois qui prirent part à ce fameux cours de répétition; nous passions la moitié de notre temps à voter, et, durant nos exercices civiques, nous trouvions le moyen de vider une bouteille ou deux au succès de nos candidats et à la santé du grand Louis. » V. F.

Notre passé et notre histoire.

On nous accuse souvent de vantardise, on nous attribue même ce mot, on ne peut plus stupide: *Il n'y en a point comme nous*. Emprisonnons-nous de dire que si jamais il a été prononcé au milieu de nous, il n'a pu l'être que par quelque joyeux compatriote et sous l'influence des généreux produits de nos co-teaux. Non, car malgré tous les mérites, toutes les qualités qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître chez le peuple vaudois, celui-ci ne doit point oublier l'histoire de son passé, qui n'est certes pas glorieuse, et dont nous ne nous rendons peut-être pas assez compte.

Ecoutez un peu ce qu'écrivait à ce propos, en 1889, M. Eugène Rambert, dans ses *Etudes littéraires*. C'est une page à méditer.

« Je ne crois pas qu'il y ait un canton en Suisse, ni peut-être un pays au monde dont l'histoire soit plus malaisée à écrire. Ce n'est que depuis soixante-quinze ans qu'il existe un canton de Vaud, et il n'est pas besoin de remonter bien haut dans le moyen-âge pour en voir l'image se perdre dans celle de l'Helvétie. Passe encore si, depuis qu'il apparaît, ce pays de Vaud avait eu une existence distincte, s'il avait été lui-même. Mais c'est à quoi il réussit le moins. Toujours absorbé par ses voisins, toujours sujet, son histoire se confond tantôt avec celle de l'Empire germanique, tantôt avec celle de la Savoie, tantôt avec celle de Berne.

» L'histoire de Berne, voilà une histoire! Celle de Genève, non moins. Mais celle du Pays de Vaud? Où en chercher le centre, l'unité, l'intérêt? Quand donc ce peuple a-t-il fait autre chose que de jouer un rôle passif? Il n'agit pas, il subit. A Grandson, à Morat, il combat contre les Suisses; un siècle s'écoule, et Berne n'a pas de plus fidèles sujets. Il est catholique; on lui ordonne de se réformer, et il se réforme. Il produit d'excellents officiers,

d'excellentes milices, mais qui ne se battent jamais pour lui. C'est à ces milices que Berne doit la victoire de Villmergen, et elles ne se plaignent pas de ce que Berne en retire seule le profit et la gloire. Il trahit, il désavoue, il demande à juger lui-même ceux qui tentent de l'affranchir, sauf à en faire des héros cinquante ou quatre-vingts ans après leur mort.

» Et cependant ce pays dont l'histoire est si ingrate est un de ceux qui sont le mieux aimés de ses enfants. Il y a longtemps déjà, bien longtemps, qu'on l'appelle d'un nom qui parle au cœur, la patrie de Vaud, *patria Vaudi*. Mais cette affection même qu'on lui porte est pour l'historien patriote une souffrance de plus. Comment faire pour élever un monument à un peuple qui, semble-t-il, le mérite si peu?

Oui, tout cela est vrai. Cependant, aujourd'hui, nous avons le bonheur de pouvoir répondre à ces lignes que le canton de Vaud a victorieusement racheté ce triste passé par les progrès incessants réalisés chez nous depuis un siècle.

Mais, quant à nous écrier: *Il n'y en a point comme nous*!... jamais! L. M.

Les Plans de Frenières il y a 40 ans.

Une aimable abonnée du *Conteur* a bien voulu nous envoyer les lignes suivantes:

Votre article d'il y a quinze jours sur Eugène Rambert et Philippe Marlétaz aura réveillé bien des souvenirs chez ceux de vos lecteurs qui furent en quelque sorte les créateurs de la station des Plans de Frenières.

Il y a une quarantaine d'années, l'idyllique vallon voyait déjà accourir chaque été un certain nombre de citadins, toujours les mêmes et presque tous de Lausanne. Les hôtels y étant inconnus à cette époque-là, tout ce monde logeait dans le chalet des Marlétaz.

Ai-je besoin de vous dire que cette rustique demeure ne possédait ni salon ni fumoir? Quand le temps était beau, on dinait devant la maison, en face de l'Argentine et du Muveran. S'il pleuvait ou le soir, la mère de Philippe mettait le couvert dans la plus grande des chambres, meublée d'une longue table et de bancs de sapin. Cela ne ressemblait en rien au confort moderne, mais cela nous suffisait.

L'ameublement des chambres à coucher n'était pas moins simple: une petite table, deux chaises, une écuille de faïence jaune pour la toilette et, en guise de lit, un grand sac rempli de feuilles sèches, sur lequel on n'aurait pas été trop mal si on avait eu l'esprit d'en ôter les menus branchages qui vous entraient dans la peau et faisaient qu'en s'éveillant on avait le corps marbré de mille dessins. Nos maris, qui couraient la montagne toute la journée en compagnie de Philippe, dormaient là-dessus à poings fermés; nous autres femmes, nous eussions préféré une couchette de foin.

Quant à la cuisine de Mme Marlétaz, elle était frugale et saine à souhait. Parfois même — Philippe ne m'en voudra pas de le dire — nous nous levions de table avec le sentiment